



**FAGACE**

FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET  
DE COOPERATION ECONOMIQUE

UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE  
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

2019  
Rapport annuel



# SOMMAIRE

7	I MOT DU PRESIDENT
10	II L'INSTITUTION
14	III ORGANISATION ET GOUVERNANCE
16	3.1 Le Conseil des Gouverneurs
16	3.2 Le Conseil d'Administration
19	3.3 La Direction Générale
23	IV NOS INTERVENTIONS
24	4.1 Bilan des interventions au 31/12/2019
29	4.2 Focus 2019 : réalisations par secteur et par pays
36	V SITUATION FINANCIERE



Tahir Hamid NGUILIN,

*Ministre des Finances et du Budget  
de la République du TCHAD,  
Président du Conseil des Gouverneurs*

## I- Mot du Président

L'année 2019 a été marquée par un environnement économique international encore difficile avec une croissance plus faible que prévue (2,6% soit son rythme le plus faible depuis la crise financière de 2009).

L'économie devrait redémarrer en 2020, avec des perspectives de croissance aux alentours de 3% selon le FMI.

Ainsi, après avoir ralenti à 2,4% en 2019, la croissance en Afrique sub-saharienne devrait se raffermir en 2020 pour atteindre 2,9% estime la Banque mondiale dans ses dernières Perspectives économiques mondiales. Une reprise assurée par l'amélioration de la confiance des investisseurs dans certaines grandes économies, un renforcement de la reprise cyclique chez les exportateurs de matières premières industrielles, une reprise de la production de pétrole et une croissance robuste chez plusieurs exportateurs de matières premières

agricoles, observe la Banque Mondiale.

Quant à la zone UEMOA, en 2019, le risque sécuritaire demeure présent en raison des nombreuses attaques terroristes perpétrées dans certains Etats mettant en exergue la menace qui y prévaut. Cependant plusieurs pays de la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) font partie des pays à plus fort taux de croissance de l'Afrique sub-saharienne. C'est le cas du Bénin (6,9%), le Burkina Faso (6%), la Côte d'Ivoire (7%), la Guinée (6%), le Niger (6%) ou le Sénégal (6,8%). Pour l'ensemble de l'année 2019, les projections de la Banque centrale situent le taux de croissance économique de l'Union à 6,6% comme en 2018.

En outre, le taux de croissance du PIB dans la zone CEMAC devrait se situer à 2,5% au 31 décembre 2019 contre 1,8% en 2018, selon la dernière session du Comité de politique monétaire (CPM) de la Banque centrale des six (6) Etats de cet espace communautaire en décembre 2019. Ce qui confirme la relance économique dans cet espace communautaire.

En Mauritanie, le Produit Intérieur Brut s'est établi à 5% en 2019 porté notamment par l'agriculture, la pêche, les travaux publics et le redressement des cours des métaux. Selon la Banque Africaine de Développement.

Au Rwanda, le Produit Intérieur Brut s'est établi à 9,4% en 2019 contre 7,2% en 2018 principalement porté par les secteurs de l'industrie et des services. Autant de facteurs qui pèsent sur les fondamentaux macro-économiques de nos pays en général et sur l'environnement direct de notre Institution en particulier.

Au plan interne, l'année 2019 a été une année charnière pour le Fonds. Conformément au plan





stratégique 2017-2020, le Fonds s'est inscrit dans une dynamique de redynamisation et de développement des activités opérationnelles après une année 2018, marquée par des réformes.

Dans ce cadre, l'intensification des relations de coopération avec les partenaires financiers, et le renforcement du potentiel d'aval afin de répondre plus efficacement aux sollicitations de plus en plus accrues des économies des Etats membres ont été la priorité.

Aujourd'hui, à mi-parcours du déploiement dudit plan, les résultats sont satisfaisants, notamment en termes d'interventions nouvelles, d'amélioration de la qualité du portefeuille et de restructuration du Fonds. En effet, le niveau d'activités réalisé par le Fonds se situe à 13 508 millions de francs CFA, soit 90% des prévisions. La qualité du portefeuille quant à elle s'est améliorée avec un taux de dégradation en baisse de six (6) points en 2019. De plus, aucun des dossiers de garanties approuvés par le Fonds sous la nouvelle stratégie n'a enregistré d'incident de paiement.

A cet effet, le Fonds s'est engagé dans un processus d'amélioration de son dispositif de maîtrise des risques, avec un focus dans un premier temps sur le risque de crédit. Ces travaux finalisés fin 2019 ont porté notamment sur l'élaboration d'un système de cotation des risques, d'une cartographie des risques et d'une classification du portefeuille par niveau de risque et par type de contrepartie. Les autres risques, notamment le risque opérationnel, le risque de liquidité et le risque de change, seront progressivement intégrés au processus de révision.

Ces réformes ont eu pour impact un taux de dégradation du portefeuille en baisse et un coût du risque en recul avec un portefeuille d'engagements bien maîtrisé. Les projets contentieux du portefeuille sont des anciens projets accordés par le Fonds

depuis 2005, qui ont fait l'objet de provisionnement pour certains et dont les actions de recouvrement sont en cours pour d'autres.

A cet effet, avec la mise en œuvre des actions de recouvrement conformément à la stratégie d'assainissement du portefeuille, les projets contentieux ont été suivis de manière très rapprochée ce qui a entraîné une baisse de 41%. Dans ce contexte, le Fonds a opéré de fortes actions d'assainissement en 2019, réduisant ainsi le niveau des provisions. En conséquence, le coût du risque connaît ainsi une baisse drastique de 82,96% de 2017 à 2019, passant de 3 064 millions de francs CFA à 522 millions de francs CFA. Au regard de la politique sélective des projets et du renforcement en cours des actions de maîtrise des risques, le coût du risque devrait être contenu à court moyen terme.

Par ailleurs, le manuel de procédures, qui décrit l'organisation et les procédures administratives, opérationnelles, financières et comptables du FAGACE, a fait l'objet d'une mise à jour en 2019, afin de tenir compte des nouvelles orientations du plan stratégique.

Il importe également de relever que les résultats obtenus ces dernières années, illustrent la qualité du management du FAGACE. Ce qui rassure quant à la stabilité du Fonds et à la survenue du risque de rupture du management désormais contenu.

Enfin, conformément aux meilleures pratiques, le FAGACE a procédé à sa première notation financière par Bloomfield Investment Corporation et a obtenu la note de A- (note d'investissement), avec une perspective stable pour se maintenir à court terme et la note A2 (note d'investissement), avec une perspective stable.

Cette note est consécutive à celle de l'Association

des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD), qui a attribué à son tour au FAGACE, la note A avec la Mention Bien qui lui confère ainsi une place au « Tableau d'honneur des notations de 2019 » de l'AIAFD.

Ces résultats traduisent surtout les acquis des transformations profondes observables et en ordre de marche au sein du Fonds. La nouvelle dynamique dans laquelle s'inscrit le FAGACE est également un signal aux partenaires car la notation apporte un grand confort aux institutions de crédit partenaires notamment celles qui sont conformes aux normes des conventions de Bâle II et III.

Dans ce cadre, le Fonds entend accélérer en 2020, le développement de partenariats avec les institutions de crédit afin de les aider à mettre en œuvre efficacement leurs stratégies de financement des économies des Etats notamment à travers leurs tissus de PME.

Tout ceci concourt à faire de la vision du FAGACE d'être un acteur clé de la garantie, le partenaire privilégié des banques et autres institutions financières, une institution qui contribue à une croissance responsable et durable de ses États membres, à l'horizon 2020, une réalité.







**FAGACE**  
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET  
DE COOPERATION ECONOMIQUE  
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE  
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

## II- L'institution

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération de l'OCAM (Organisation Commune Africaine et Mauricienne) devenu Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique – FAGACE – en août 1985 a été créé le 10 février 1977 à Kigali (RWANDA) par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OCAM.

Le capital social du Fonds est de 350 milliards de francs CFA. Son siège social est situé à Cotonou en République du Bénin.

L'objet du FAGACE est de contribuer au développement économique et social des Etats membres, pris individuellement ou collectivement en participant au financement de leurs projets de développement.

Peuvent être membres du Fonds :

- les Etats africains,
- les Etats non africains,
- les Institutions.

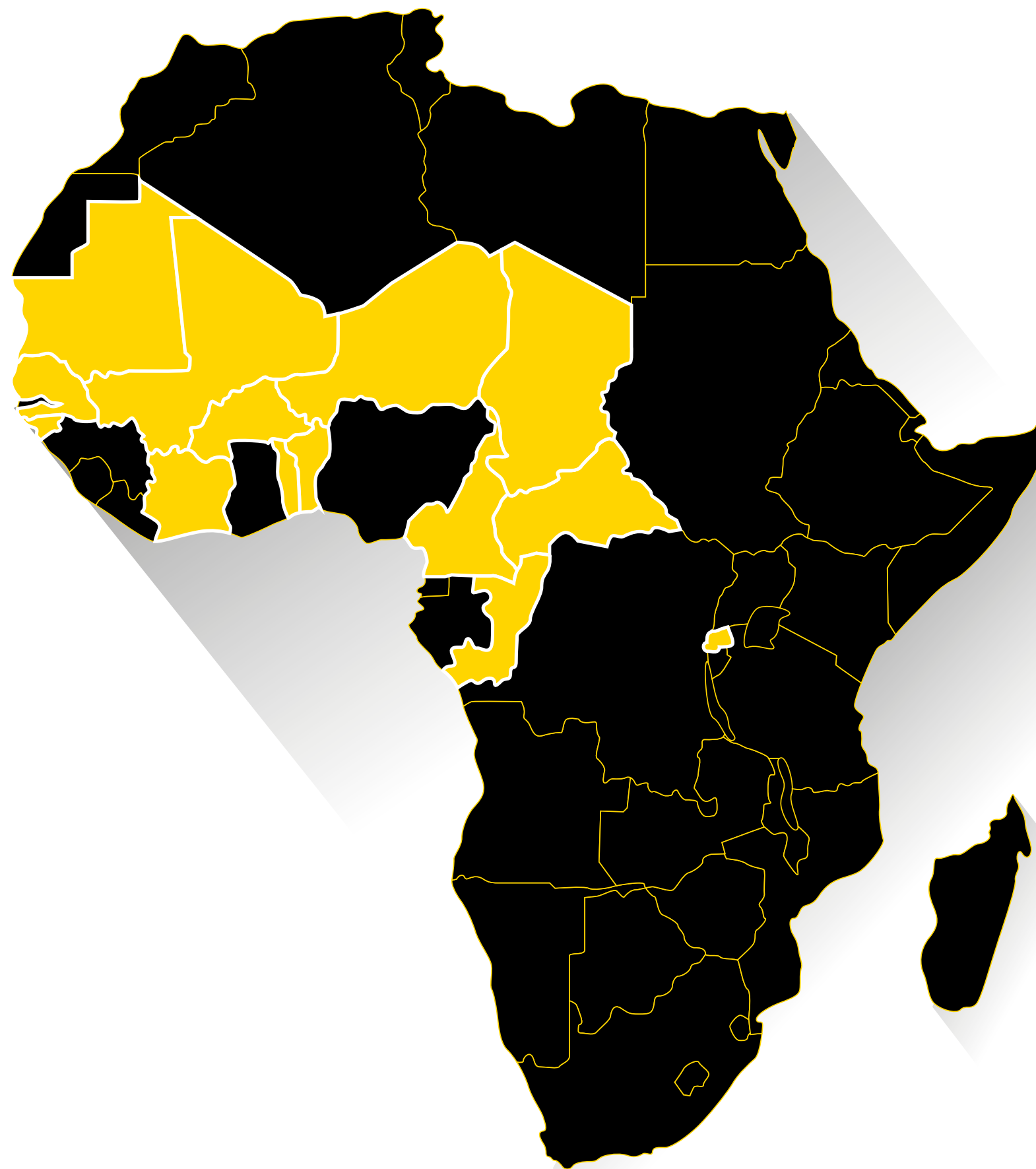
Le Fonds comprend actuellement quatorze (14) Etats membres que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Le Fonds intervient dans tous les domaines d'activités licites notamment :

- les petites et moyennes entreprises de production de biens et services.
- les industries de valorisation des ressources naturelles locales ou d'import substitution,
- le développement rural : agriculture,
- le commerce (import-export).



Source : FAGACE  
PRÉSENCE DU FONDS EN AFRIQUE

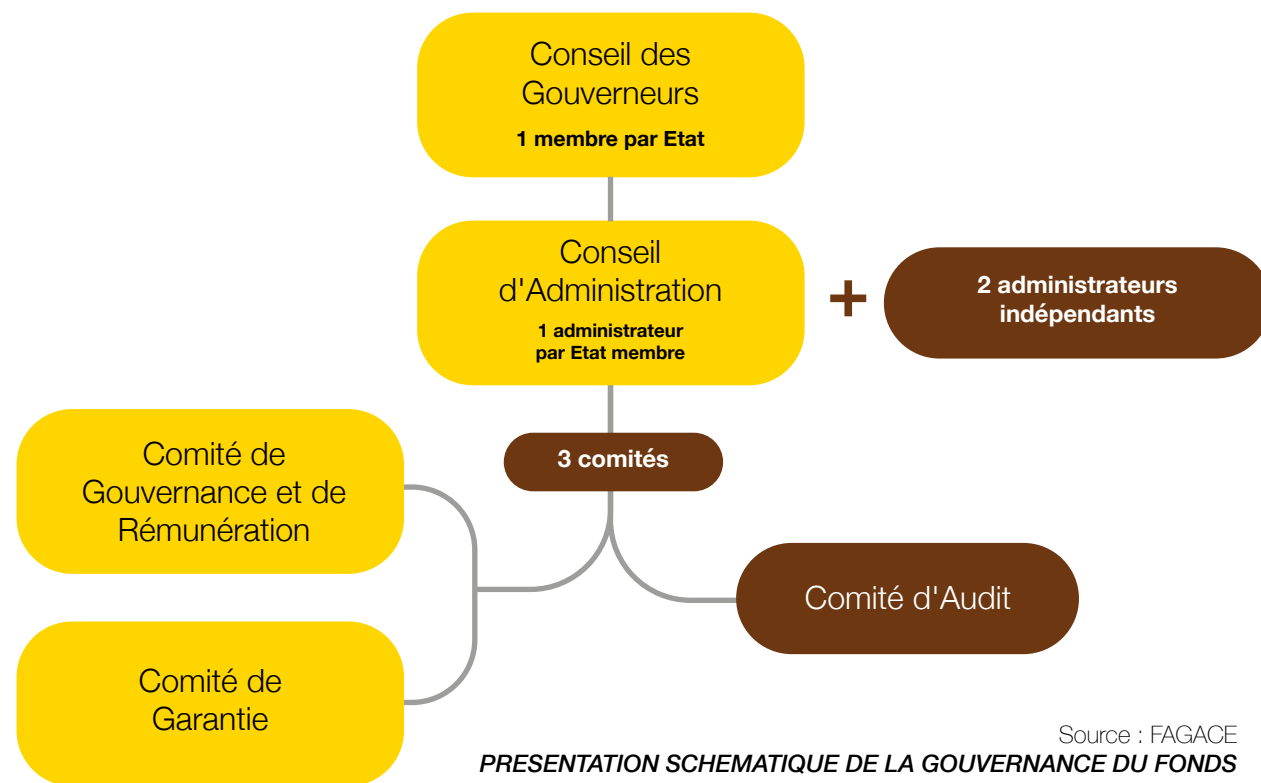






### **III- Organisation et gouvernance**

Depuis 2018, conformément à son Plan stratégique, le FAGACE s'est doté d'une gouvernance indépendante et professionnelle structurée comme suit :



### 3.1 - Le Conseil des Gouverneurs

Le Conseil des Gouverneurs, organe suprême, qui comprend le Ministre chargé des Finances par Etat membre et un Responsable par Institution membre. Le Conseil des Gouverneurs fixe les orientations générales, modifie les statuts, procède à la nomination du Directeur Général et du Commissaire aux comptes. Pour l'exercice 2019, la présidence est assurée par la République du Tchad.

### 3.2 - Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration qui reçoit délégation de pouvoir du Conseil des Gouverneurs, comprend un Administrateur et un suppléant par Etat membre, et deux administrateurs indépendants. Il autorise les interventions, adopte le budget, approuve les comptes financiers.

### Liste des Administrateurs et Gouverneurs du FAGACE (2019)

Administrateurs	Pays	Gouverneurs
<b>M. Hugues Oscar LOKOSSOU</b> Assistant du Ministre de l'Economie et des Finances, Coordonnateur de l'unité d'appui stratégique	 Bénin	<b>M. Romuald WADAGNI</b> Ministre de l'Economie et des Finances
<b>M. Fayama KARFA</b> Directeur de cabinet du Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement	 Burkina Faso	<b>M. Lassané KABORE</b> Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement
<b>M. Mouhamadou BACHIROU</b> Chef cellule des Relations Financières internationales	 Cameroun	<b>M. Motaze Louis Paul</b> Ministre des Finances
<b>M. Victor MAZANGA</b> Chargé de mission en matière de gestion du portefeuille des engagements de l'Etat	 Centrafrique	<b>M. Henri-Marie DONDRA</b> Ministre des Finances et du Budget
<b>M. Hilaire MAVOUNGOU</b> Conseiller au budget du Ministre	 Congo	<b>M. Calixte NGANONGO</b> Ministre des Finances et du Budget
<b>Mme Saran Ballo KONE</b> Sous-Directeur des Politiques et Stratégies d'Intégration Régionale	 Côte d'Ivoire	<b>M. Adama COULIBALY</b> Ministre de l'Economie et des Finances
<b>M. Fortes Buli INJAI</b> Conseiller du Secrétaire d'Etat chargé du Plan	 Guinée Bissau	<b>Monsieur Geraldo João Martins</b> Ministre de l'Economie et des Finances
<b>M. Sory Ibrahima DIARRA</b> Sous Directeur des Etudes Générales de la Direction Générale de la Dette Publique	 Mali	<b>Dr. Boubou CISSE</b> Premier Ministre, Ministre de l'Economie et des Finances





**M. Limam OULD GOHY**  
Conseiller Technique du Ministre  
des Finances



Mauritanie

**Mme Salamatou KATAMBE  
BARAZE**  
Directrice des entreprises  
publiques et du portefeuille d'Etat



Niger

**M. Cyrille HATEGEKIMANA**  
Conseiller du Secrétaire d'Etat Chargé  
de la Planification Economique au  
Ministère des Finances et de la  
Planification Economique



Rwanda

**M. Bayal NIANG**  
Conseiller Technique



Sénégal

**M. Souariba GONFOULI**  
Directeur Général Adjoint au Ministère  
des Finances et du budget



Tchad

**M. Ekpao ADJABO**  
Directeur Général du Trésor et de la  
Comptabilité Publique



Togo

**Administrateurs  
Indépendants**



**Mme Eveline TALL DAOUDA**  
Expert en Finance-Banque

**M. Madani Maki TALL**  
Expert en Finance Internationale et  
Développement Economique

**M. Mohamed Lemine Ould  
DHEHBI**  
Ministre des Finances

**M. Mamadou DIOP**  
Ministre des Finances

**Dr. Uzziel NDAGIJIMANA**  
Ministre des Finances et de la  
Planification Economique

**M. Abdoulaye D. DIALLO**  
Ministre des Finances et du Budget

**M. Monsieur Hamid Tahir NGUILIN,**  
Ministre des Finances et du Budget  
Président du Conseil des Gouverneurs

**M. Sani YAYA**  
Ministre de l'Economie et des  
Finances

**3.2.1 Les Comités spécialisés**

Trois (3) comités émanent du Conseil d'Administration et sont composés de trois (3) membres chacun.

- Le Comité d'Audit dirigé par Monsieur Madani Maki TALL et composé de Messieurs Hugues Oscar LOKOSSOU et Cyrille HATEGEKIMANA , assiste

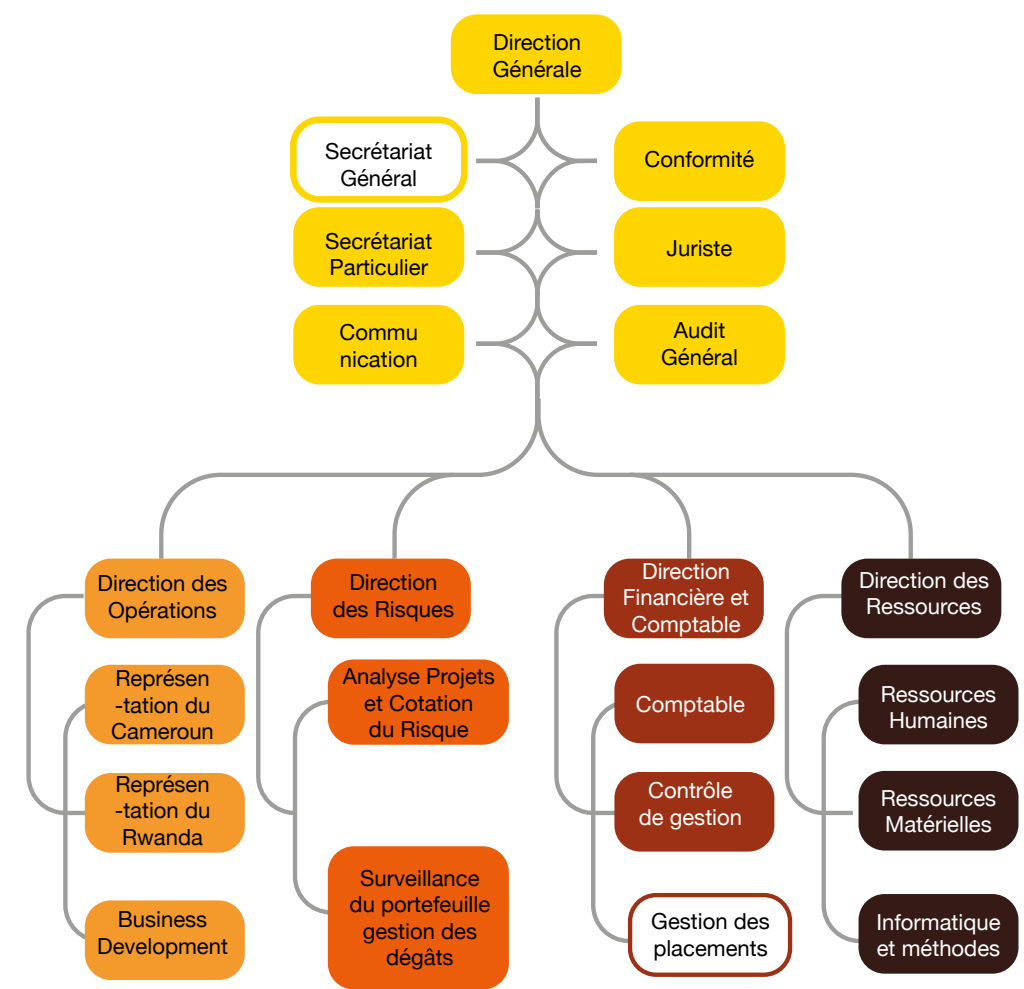
le Conseil d'administration du FAGACE dans la réalisation de sa mission de surveillance et de contrôle portant notamment sur le processus d'élaboration de l'information financière, le processus de reporting financier, les activités de l'audit interne, les activités de l'audit externe, la gestion des risques, le dispositif de contrôle interne, la conformité avec la réglementation, la loi et les procédures administratives.

- Le Comité de Garantie présidé par Madame Eveline Tall DAOUDA et composé de Mesdames Salamatou KATAMBE BARAZE et Saran Ballo KONE a pour rôle principal de sécuriser les engagements du Fonds.

- Le Comité de Gouvernance et de rémunérations qui contrôle les nominations et les rémunérations est présidé par Monsieur Sory Ibrahima DIARRA et composé de Madame Eveline TALL DAOUDA et de Monsieur Fortes BULI INJAI.

**3.3 La Direction Générale**

La gestion courante est assurée par un Directeur Général qui représente l'Institution, reçoit et instruit toutes les demandes d'intervention et suit les engagements pris. Il s'appuie sur une organisation orientée sur la gestion des risques et structurée comme suit :



Source : FAGACE  
ORGANIGRAMME DU FONDS



### 3.3.1 Le Comité de Direction

Présidé par le Directeur Général, le Comité de Direction réunit les responsables des branches d'activités et des directions fonctionnelles. Il a pour rôle de piloter la stratégie de l'Institution.

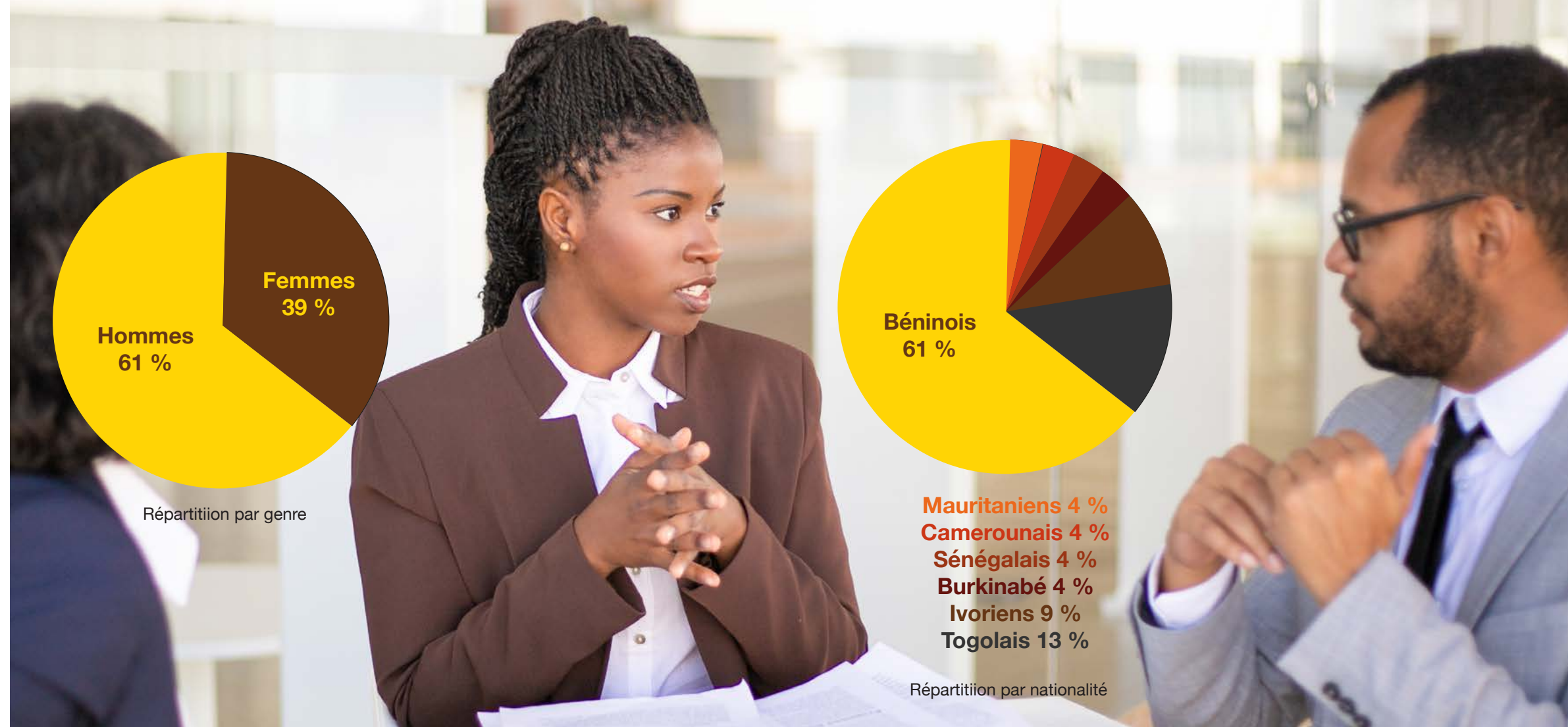
### 3.3.2 Les ressources humaines

Garantir une meilleure efficacité opérationnelle requiert des équipes compétentes, motivées et dynamiques.

Dans ce cadre, les réformes menées pour améliorer l'efficacité au niveau des ressources humaines ont permis de passer à une organisation orientée sur la gestion des risques. A cet effet, en 2019, le Fonds a accueilli notamment un Directeur des Ressources et un Directeur des Risques.

Au 31 décembre 2019, l'effectif du Fonds était de 23 salariés composé à 39% de femmes.

En termes de diversité par nationalité, l'on note que 61% de l'effectif est Béninois, pays siège. Ensuite viennent les Togolais (13%), Ivoiriens avec 9%, les Sénégalais (5%), les Camerounais (4%), les Mauritaniens (4%) et les Burkinabès (4%).







## IV- Nos interventions



## 4.1 - Bilan des interventions au 31/12/2019

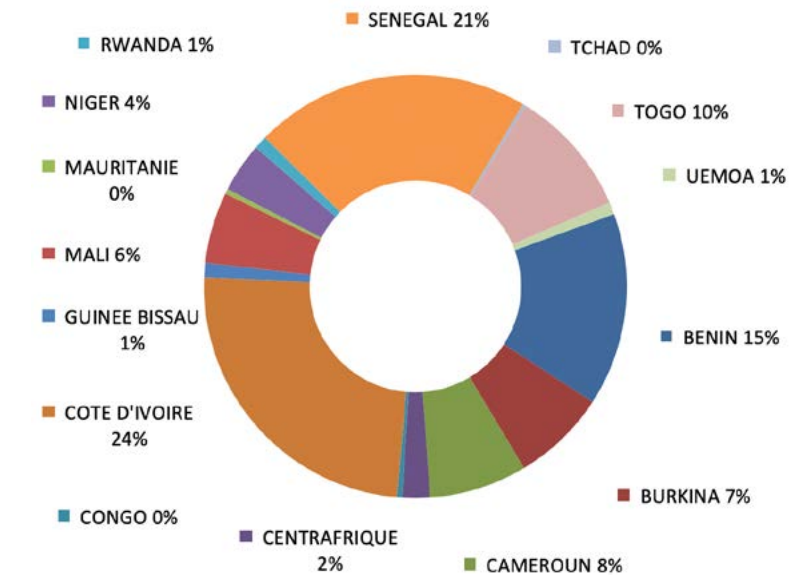
Les engagements cumulés se présentent comme suit :

### 4.1.1 - En Garantie

Les garanties brutes cumulées au 31 décembre 2019 en portefeuille s'élèvent à 405 286 989 497 FCFA. Elles concernent 302 projets répartis dans les quatorze (14) Etats membres du Fonds.

### 4.1.1.1 - Répartition des interventions par pays au 31/12/2019

Comme l'indique le tableau ci-dessous, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin et le Togo constituent les principaux pays ayant bénéficié des interventions du FAGACE avec respectivement 24%, 21 %, 15% et 10% des garanties accordées.



### REPARTITION DES INTERVENTIONS EN GARANTIE PAR PAYS AU 31/12/2019

N°	Pays	Nbre projets	Montants garantis	Crédits Mobilisés	Apports mobilisés sur fonds propres	Montants mobilisés	%
1	BENIN	55	59 778 664 912	167 126 080 000	71 625 462 857	238 751 542 857	15%
2	BURKINA	25	29 260 500 000	87 563 500 000	37 527 214 286	125 090 714 286	7%
3	CAMEROUN	19	30 283 100 000	86 987 800 000	37 280 485 714	124 268 285 714	7%
4	CENTRAFRIQUE	8	8 580 000 000	24 906 300 000	10 674 128 571	35 580 428 571	2%
5	CONGO	3	1 528 800 000	2 948 000 000	1 263 428 571	4 211 428 571	0%
6	COTE D'IVOIRE	69	98 450 744 000	225 497 671 845	96 641 859 362	322 139 531 207	24%
7	GUINEE BISSAU	1	4 500 000 000	5 700 000 000	2 442 857 143	8 142 857 143	1%
8	MALI	15	22 056 400 000	53 416 000 000	22 892 571 429	76 308 571 429	5%
9	MAURITANIE	2	1 531 818 915	5 063 637 830	2 170 130 499	7 233 768 329	0%
10	NIGER	10	15 383 327 000	42 322 500 000	18 138 214 286	60 460 714 286	4%
11	RWANDA	6	4 078 346 470	5 558 003 055	2 382 001 309	7 940 004 364	1%
12	SENEGAL	62	85 499 607 500	248 913 700 000	106 677 300 000	355 591 000 000	21%
13	TCHAD	1	1 000 000 000	2 000 000 000	857 142 857	2 857 142 857	0%
14	TOGO	24	39 605 680 700	137 750 000 000	59 035 714 286	196 785 714 286	10%
15	UEMOA	2	3 750 000 000	14 000 000 000	6 000 000 000	20 000 000 000	1%
<b>TOTAL</b>		<b>302</b>	<b>405 286 989 497</b>	<b>1 109 753 192 730</b>	<b>475 608 511 170</b>	<b>1 585 361 703 900</b>	<b>100%</b>

Source : données FAGACE

### 4.1.1.2 - Répartition par secteurs d'activités

La répartition sectorielle permet d'identifier les principaux domaines d'activités dans lesquels les interventions du Fonds sont concentrées.

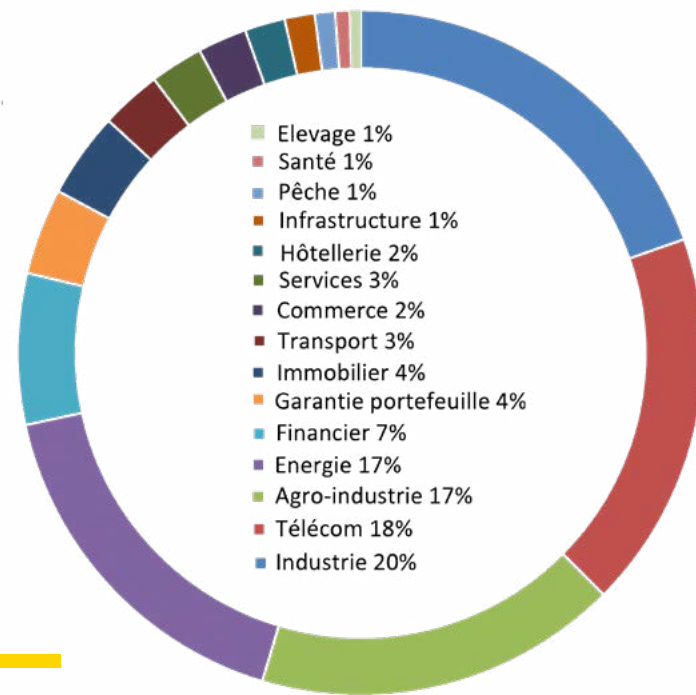
Les engagements bruts en garantie sont concentrés autour de quatre (4) secteurs d'activités principaux : Industrie (20%), Télécommunications (18%), Energie (17%), et Agro-industrie et café cacao (17%).

### TABLEAU DE REPARTITION PAR SECTEURS D'ACTIVITES

REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR SECTEURS AU 31/12/2019			
N°	Secteurs	Montants	%
1	Industrie	79 529 470 382	20%
2	Télécom	72 314 068 200	18%
3	Agro-industrie	69 591 844 000	17%
4	Energie	68 855 361 000	17%
5	Financier	28 887 000 000	7%
6	Garantie portefeuille	16 500 000 000	4%
7	Immobilier	16 329 458 915	4%
8	Transport	11 587 000 000	3%
9	Services	10 152 127 000	3%
10	Commerce	9 390 000 000	2%
11	Hôtellerie	7 704 800 000	2%
12	Infrastructure	5 725 600 000	1%
13	Pêche	3 892 280 000	1%
14	Santé	2 748 500 000	1%
15	Elevage	2 079 480 000	1%
<b>TOTAL</b>		<b>405 286 989 497</b>	<b>100%</b>



### REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITES



#### 4.1.1.3 - Répartition par type de concours

Les emprunts bancaires à moyen et long terme (MLT) garantis en faveur de 201 projets de développement s'élèvent à 239 339 millions de FCFA et représentent 59,1% des montants garantis cumulés au 31 décembre 2019.

Nature	Nombre de Projets	Montant (en millions FCFA)	%
Emprunts bancaires MLT	201	239 339	59,1%
Emprunts obligataires	35	96 218	23,7%
Emprunts bancaires CT	44	48 729	12,0%
Ligne de Garantie	22	21 000	5,2%
<b>TOTAL</b>	<b>302</b>	<b>405 286</b>	<b>100%</b>

Source : données FAGACE

Les garanties accordées en faveur de quarante-quatre (44) crédits bancaires à court terme (CT) s'élèvent à 48 729 millions de FCFA et représentent 12% du cumul des interventions au 31 décembre 2019.

Celles accordées en faveur de 35 opérations d'emprunts obligataires, s'élèvent à 96 218 millions FCFA, soit un taux de 23,7% du cumul des interventions.

Enfin, vingt-deux (22) lignes de garantie ont été mises en place pour un montant de 21000 millions de FCFA. Le récapitulatif de ces interventions est présenté dans le tableau ci-dessous.

#### 4.1.2 - Cautions sur marché

Aucun nouveau dossier n'a été approuvé en 2019. Ainsi, le cumul des interventions en caution sur marché au 31 décembre 2019 est de 1701,75 Millions de FCFA et se répartit comme suit :

#### REPARTITION PAR PAYS DES CAUTIONS SUR MARCHÉ

Pays	Nombre de Projets	Type de caution	Montant (en M FCFA)
BENIN	01	Caution d'avance de démarrage	1 201,75
BENIN	01	Caution de soumission	500
<b>Total</b>	<b>02</b>		<b>1 701,75</b>

Source : données FAGACE

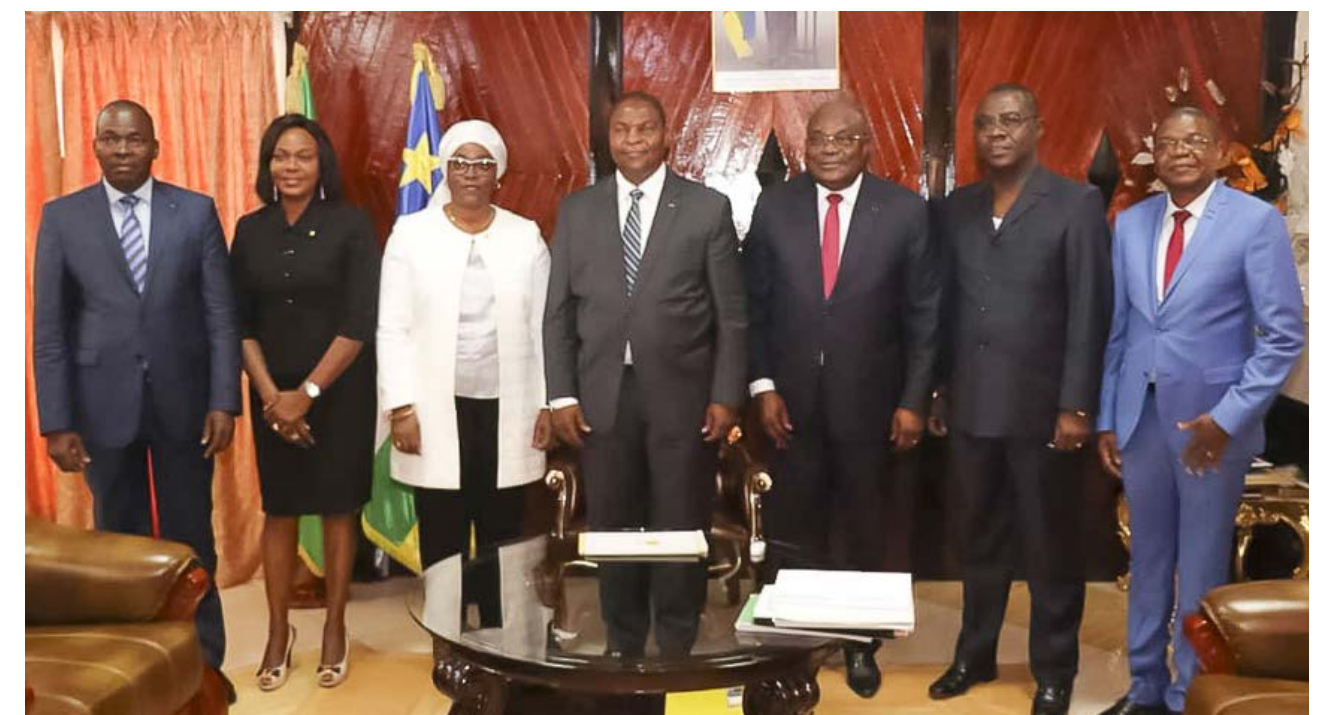
#### REPARTITION PAR PAYS DES INTERVENTIONS EN FINANCEMENT DIRECT

Pays	Nombre de projets	Prêt approuvé
BENIN	1	800
CAMEROUN	1	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1 800</b>

Source : données FAGACE

#### 4.1.3 - Financement direct

L'activité de financement direct étant suspendue, aucun nouveau dossier n'a été approuvé en 2019. Le cumul des montants approuvés en financement direct s'élève à 1 800 Millions de FCFA et porte sur deux (02) projets dont un (01) au Bénin et un (01) au Cameroun.





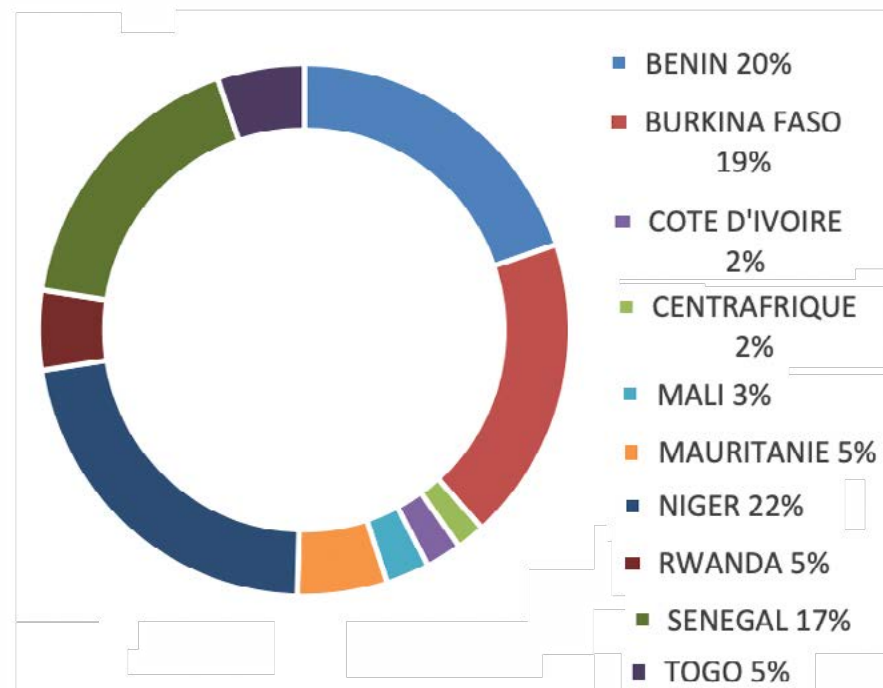
#### 4.1.4 Bonification de taux d'intérêt

Les approbations cumulées en bonification de taux d'intérêt s'élèvent à 8 987 millions de FCFA au 31 décembre 2019 en faveur de 54 projets réalisés dans 10 Etats membres.

##### APPROBATIONS EN BONIFICATION CUMULEES PAR PAYS

Pays	Nombre de Projets	Montant bonifié (en M de FCFA)	%
BENIN	8	1 781	20%
BURKINA FASO	10	1 666	19%
CENTRAFRIQUE	1	158	2%
COTE D'IVOIRE	1	197	2%
MALI	2	238	3%
MAURITANIE	1	492	5%
NIGER	11	1 990	22%
RWANDA	8	435	5%
SENEGAL	8	1 554	17%
TOGO	4	476	5%
<b>TOTAL</b>	<b>54</b>	<b>8 987</b>	<b>100,00</b>

##### REPARTITION PAR PAYS DES INTERVENTIONS EN BONIFICATION



Le Niger, le Bénin, le Burkina Faso et le Sénégal sont les principaux bénéficiaires des interventions en bonification de taux d'intérêts avec respectivement 22,14%, 19,82%, 18,54%, et 17%.

#### 4.1.5 - Allongement de la durée de crédit

Au 31 décembre 2019, les approbations en allongement de la durée de crédit s'élèvent à 976,8 millions de FCFA et concernent deux (02) projets situés au Niger (AHA Dembou) et au Sénégal (SENELEC).

#### 4.2 - Focus 2019 : réalisations par secteur et par pays

Les activités opérationnelles se sont déroulées dans un contexte caractérisé par le renforcement des relations de partenariat avec les banques et Institutions financières et le déploiement des activités opérationnelles dans tous les pays membres.

##### 4.2.1 - Renforcement des relations de partenariat avec les Banques, SFD et SGI

La gestion des relations de partenariat avec les banques, les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), les Système de Financement Décentralisés (SFD) a été marquée par :

- la signature d'un accord de partenariat avec le Groupe BSIC ;
- l'organisation de road show en Centrafrique et au Congo en présence de toutes les banques opérantes dans ces deux pays ;
- la conduite des rencontres B to B avec

les banques et SGI ciblées au Togo, au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Bénin, au Sénégal, au Rwanda, au Tchad, en Côte d'Ivoire et au Cameroun ;

- la Participation à la journée annuelle et 30ème anniversaire du Club des Dirigeants de banques et Etablissements Financiers tenus à Lomé au Togo ;
- la rencontre du FAGACE avec les Directeurs Généraux des banques du Bénin (BSIC, NSIA BANQUE, ORABANK, BANQUE ATLANTIQUE, CORIS BANK, BGFI, NSIA, BIBE, SG, ECOBANK) autour d'un déjeuner débat ;
- l'organisation par le FAGACE du SALON AFRICAIN DE LA GARANTIE (SAGA), à Cotonou au BENIN ;
- la participation du Fonds au Bénin Investment Forum (BIF) ;
- la participation du FAGACE au dialogue sur le secteur financier de l'Afrique Centrale organisé par la BAD ;
- la participation du FAGACE aux rencontres organisées par l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD).

##### 4.2.2 - Demandes d'intervention en garantie reçues au 31 décembre 2019

Au cours de l'exercice, quarante-cinq (45) demandes d'intervention ont été reçues des banques, SGI et SFD prospectées ; dix-neuf (19) des demandes de garantie

reçues ont porté sur la mise en place de lignes de garantie et vingt-six (26) sur des requêtes d'intervention en faveur de projets individuels.

	Nombre de projets reçus	%	Coût projet (M FCFA)	Emprunt sollicité (M FCFA)	Garantie sollicitée (M FCFA)	%
Garantie individuelle	26	57,78%	61 267	78 213	39 107	67%
Garantie portefeuille	19	42,22%	54 286	38 000	19 000	33%
TOTAL	45	100%	114 838	84 992	58 107	100%

Source : données FAGACE

Les banques, les SFD et les SGI prospectées ont manifesté un intérêt réel pour la nouvelle stratégie d'intervention du Fonds. Le niveau des interventions sollicitées en garantie direct et le nombre de banques requérantes témoignent de l'existence d'un besoin réel de partage de risques des banques avec le FAGACE dans le cadre du financement des projets productifs dans les Etats membres.

#### 4.2.3 - Instruction et Approbations nouvelles

Au cours de l'exercice 2019, toutes les requêtes de garantie reçues ont été instruites. Dix-huit (18) demandes d'intervention dont douze (12) demandes de garantie portefeuille et six demandes de garantie individuelle ont été approuvées

par les Instances de décision du Fonds au 31 décembre 2019 pour un montant cumulé de 13 508 750 000 FCFA.

##### 4.2.3.1 - Demandes de garantie portefeuille approuvées

L'intérêt de la mise en place d'une garantie portefeuille au profit des banques est de faciliter la réalisation des interventions conjointes du FAGACE et des différentes banques partenaires, notamment en direction des PME/PMI qui constituent l'un des principaux vecteurs de croissance et de création d'emplois dans les Etats membres du Fonds. Le tableau suivant présente les garanties portefeuille approuvées en 2019 d'un montant global de 11 000 000 000 FCFA.

#### Garanties portefeuille accordées en 2019

N°	Type d'intervention	Bénéficiaire	Montant Garanti
1	Ligne de garantie	NSIA BENIN	1 000 000 000
2	Ligne de garantie	BANQUE ATLANTIQUE BENIN	1 000 000 000
3	Ligne de garantie	BANQUE POSTALE CONGO	1 000 000 000
4	Ligne de garantie	BIM MALI	1 000 000 000
5	Ligne de garantie	CORIS BANQUE BENIN	500 000 000
6	Ligne de garantie	BSIC TOGO	1 000 000 000
7	Ligne de garantie	BSIC NIGER	1 000 000 000
8	Ligne de garantie	BSIC BURKINA	1 000 000 000
9	Ligne de garantie	BSIC RCA	500 000 000
10	Ligne de garantie	BSIC BENIN RENOUVELLEMENT	1 000 000 000
11	Ligne de garantie	BSIC Mali	1 000 000 000
12	Ligne de garantie	BNDE SENEGAL	1 000 000 000
			<b>11 000 000 000</b>

Source : données FAGACE

L'utilisation des différentes lignes permettra d'impacter au moins 110 projets initiés dans les Etats bénéficiaires.

##### 4.2.3.2 - Demandes de garantie individuelle approuvées

Les demandes de garantie individuelle accordées aux banques portent sur les projets individuels soumis par les banques au Fonds. Le tableau suivant présente les dossiers de garantie individuelle approuvés en 2019 pour un montant de 2 508 750 000 FCFA.







### Garanties individuelles accordées en 2019

N°	Type d'intervention	Bénéficiaire	Montant prêts	Quotité garantie	Montant Garanti
1	garantie individuelle	BSIC BENIN/SUPERSONIC	540 000 000	0,5	270 000 000
2	garantie individuelle	BSIC BENIN/BETHESDA	400 000 000	0,5	200 000 000
3	garantie individuelle	BSICBENIN/TOLARO GLOBAL	500 000 000	0,5	250 000 000
4	garantie individuelle	COGEBANQUE/ YEGO INNOVISION	2 977 500 000	0,5	1 488 750 000
5	garantie individuelle	NEGSER/BIM	200 000 000	0,5	100 000 000
6	garantie individuelle	UST CONGO/LCB	400 000 000	50%	200 000 000
			<b>5 017 500 000</b>		<b>2 508 750 000</b>

Source : données FAGACE

- **SUPERSONIC SA**

Le projet initié par la société SUPERSONIC SA et garanti par le Fonds a pour objet l'installation, au Bénin, d'une usine de fabrication de lubrifiants et d'emballages. Les quantités produites permettront de contribuer à satisfaire, au plan local et régional, la demande des véhicules et engins à deux roues, les gros porteurs et les industriels.

La réalisation de ce projet va permettre un transfert de technologie ainsi que la création de 84 emplois directs et plusieurs centaines d'emplois indirects.

- **PEBco BETHESDA**

A l'instar des lignes de garantie, la garantie accordée à l'institution de Micro finance PEBco BETHESDA vise à faciliter l'octroi des crédits aux PME/PMI qui constituent l'un des principaux vecteurs de croissance

et de création d'emplois au Bénin. Le crédit garanti par le Fonds va contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Il faut souligner que PEBco BETHESDA fait partie des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) les plus actifs au Bénin avec un encours crédits supérieur à 12 000 000 000 FCFA au 31/12/2018 et un taux de sinistre maîtrisé.

- **TOLARO GLOBAL SAS**

La Société TOLARO GLOBAL SAS est spécialisée dans la transformation et la commercialisation d'anacarde. Elle est basée à Parakou au Bénin et emploie environ 509 personnes réparties sur la chaîne de transformation.

Le crédit garanti par le FAGACE vise à faciliter la réalisation du projet TOLARO qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement béninois dont l'un des objectifs dans le domaine de



l'agriculture est de porter la production locale de 130 000 tonnes à 300.000 tonnes de noix de cajous brutes par an d'ici 2021 afin d'accroître les flux financiers induits pour soutenir l'économie.

#### ● **YEGO INNOVISION**

Le projet porté par la société YEGO INNOVISION basé au Rwanda et garanti par le Fonds est un projet à travers lequel le promoteur compte équiper des moto-taxis d'un dispositif électronique et connecté appelé Intelligent Connected Fare Meter (ICFM) en vue d'assurer la gestion et le contrôle des courses et déplacements effectués par ce moyen de transport.

#### ● **NEGSER SAHEL**

La demande de garantie partielle adressée par la Banque Internationale pour le Mali (BIM) et approuvée par le Fonds a pour objet le financement du projet d'extension de la ferme avicole de la société NEGSER SAHEL par achat d'équipements intérieurs du bâtiment de ponte n°3.

Le projet d'extension se justifie par l'existence d'un marché porteur et l'expérience du promoteur qui a une volonté réelle d'accroître la capacité de production de sa structure et d'augmenter le niveau de son chiffre d'affaires.

#### ● **UNIVERSEL DES SERVICES TECHNOLOGIQUES (UST)**

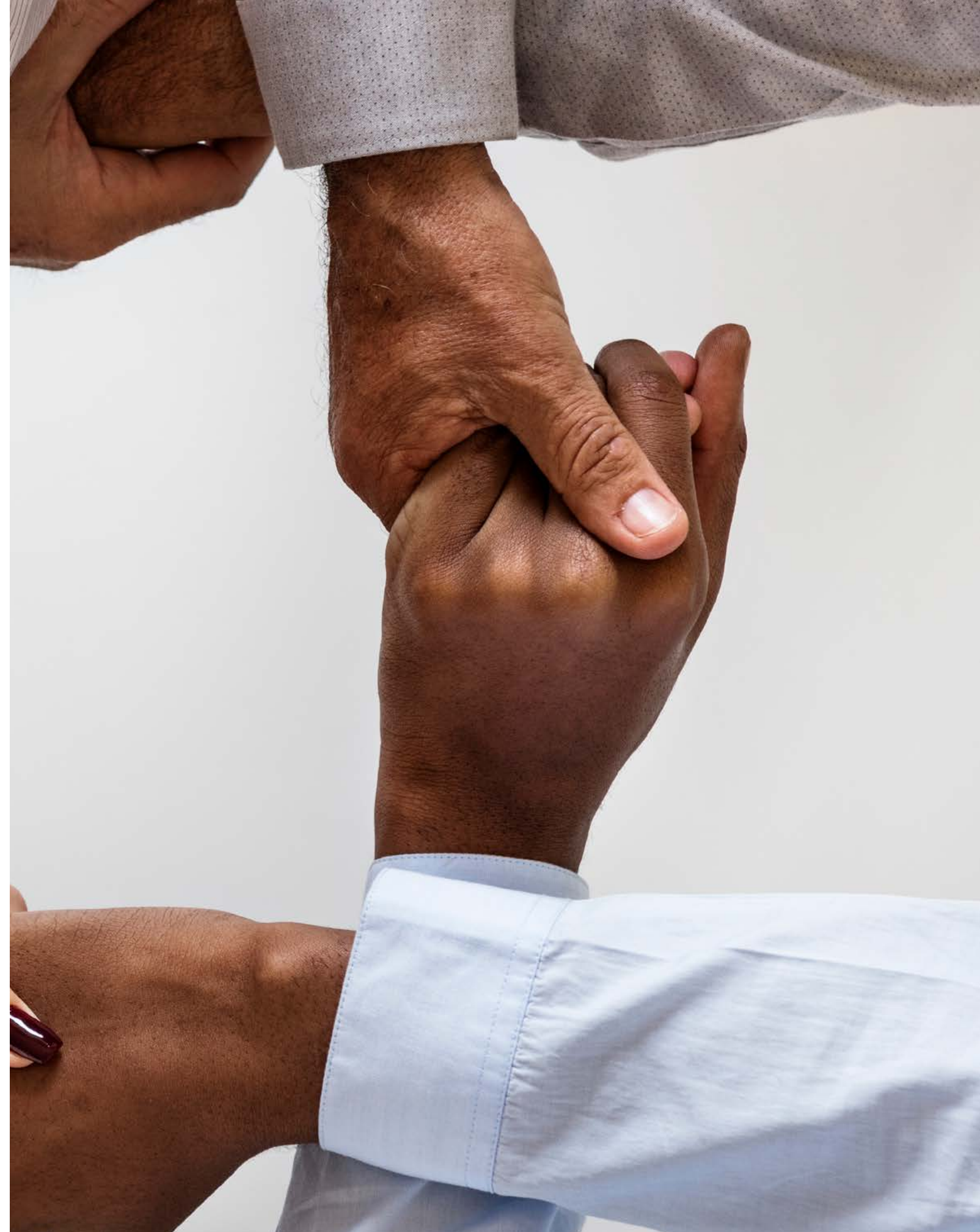
La demande de garantie partielle formulée par La Congolaise des Banques et approuvée par le Fonds est relative au financement du projet de renforcement des capacités opérationnelles de la société Universel des Services Technologiques à travers l'acquisition des équipements techniques et la construction d'un centre de formation qualifiante et professionnelle.

Le projet se justifie essentiellement par l'existence d'un cadre réglementaire favorable, l'expérience du promoteur dans le secteur d'activité et surtout l'existence d'un marché porteur soutenu par des contrats commerciaux, une augmentation continue des activités aéroportuaires au Congo.

En s'engageant en 2019 dans le financement de secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agro-industrie, le transport, le Fonds entend contribuer à une croissance inclusive des économies des pays bénéficiaires, à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté.

#### **4.2.4 - Allongement de la durée de crédit**

Au 31 décembre 2019, les approbations en allongement de la durée de crédit s'élèvent à 976,8 millions de FCFA et concernent deux (02) projets situés au Niger (AHA Dembou) et au Sénégal (SENELEC).







**V- SITUATION  
FINANCIERE**





La situation financière du Fonds au 31 décembre 2019 présente un total bilan de 61 555 millions de FCFA, avec un résultat bénéficiaire de 99 millions de FCFA, contre un total bilan de 38 726 millions de FCFA et un bénéfice de 111 millions de FCFA au 31 décembre 2018 (voir états financiers en annexe). Ce résultat s'explique par :

### 5.1 Produits

#### ● Produits d'exploitation bancaire

Les Produits d'exploitation s'élèvent à 1 051 millions de FCFA, contre 1 467 millions de FCFA en 2018, soit une augmentation de 2% sur la période. Le niveau des produits d'exploitation à la clôture de l'exercice 2019 se justifie par la reprise des activités opérationnelles conformément à la nouvelle stratégie définie dans le plan 2017-2020 et surtout à l'optimisation des placements.

### 5.2 Charges

Les charges d'exploitation sont composées des charges sur opérations de trésorerie et sur prestations de services financiers. Elles connaissent une baisse de 55% au cours de la période et s'établissent à 71 millions de FCFA à fin 2019 contre un montant de 157 millions de FCFA à la même période en 2018. Cette variation est essentiellement due à la baisse de l'encours de l'emprunt obligataire ayant entraîné la réduction du niveau des charges financières y relatives.



Les frais généraux sont constitués principalement des frais de personnel et des autres frais généraux. Ils connaissent une hausse de 28% sur la période et affichent un niveau de 1 971 millions de FCFA en 2019, contre 1 540 millions de FCFA au 31 décembre 2018.

### 5.3 Résultat

Bien qu'en baisse de 11% par rapport à l'année 2018, l'exercice clos au 31 décembre 2019 dégage un résultat également bénéficiaire de 99 millions de FCFA, contre un bénéfice de 111 millions de FCFA au 31 décembre 2018.

Cette performance est due à la poursuite des stratégies mises en place pour une meilleure maîtrise des charges de fonctionnement et à la mise en œuvre des stratégies définies dans le plan 2017-2020.

### 5.4 Analyse de l'équilibre financier et du respect des ratios clés

#### ● Liquidité

La trésorerie nette du Fonds au 31 décembre 2019 est en hausse de 3% et reste même positive à l'instar des années antérieures, avec un montant de 15 099 millions de FCFA, contre 14 632 millions de FCFA en 2018.

Les Dépôts à Termes se chiffrent à 8 250 millions de FCFA au 31 décembre 2019.



Ils sont constitués auprès de banques et institutions financières de la zone.

### ● Capital social et Fonds propres

Les fonds propres ont connu une amélioration de 25 099 millions de FCFA au cours de la période en raison de l'appel d'une tranche de capital de 25 milliards de FCFA et du résultat bénéficiaire de l'exercice 2019 de 98 millions de FCFA.

Ils se chiffrent au 31 décembre 2019, à 56 245 millions de FCFA contre un montant de 31 147 millions de FCFA au 31 décembre 2018, soit une hausse de 81%.

### ● Engagements hors bilan

Les engagements donnés s'élèvent à 31 761 millions de FCFA en 2018, contre 17 106 millions de FCFA en 2018, dont 120 millions de FCFA en prêt accordé non décaissé.

### ● Solvabilité :

Au 31 décembre 2019, le niveau des ressources propres non grevées du Fonds représentent au moins le dixième (1/10) du total des avals accordés par le Fonds comme requis par son règlement financier.

A l'instar des exercices 2017 et 2018, on note qu'au 31 décembre 2019, la structure financière du Fonds est équilibrée et sa solvabilité ainsi que sa liquidité sont

assurées.

### 5.5 Impact du COVID-19 et Mesures prises par le FAGACE

Le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE) fait également face à la situation sanitaire liée à la pandémie du COVID-19 que traverse le monde entier et à laquelle les Etats membres ne sont pas épargnés.

Le Fonds adopte les mesures de protections sanitaires prises à l'échelle mondiale et surtout dans le pays siège (Bénin) et dans ses représentations (Rwanda et Cameroun) pour réduire les risques de contamination.

Ainsi, dès qu'une mesure est prise et divulguée par le pays siège et les représentations, la Direction Générale décide immédiatement, par note de service interne, de leur stricte application par l'ensemble du personnel.

A cet effet, elle a procédé : à l'annulation de toutes les missions en cours et à venir, à la campagne de sensibilisation interne à travers des notes de services, à la limitation des visites au siège au strict minimum et réservées aux activités.

Dans ce cadre, suite à la réunion du comité d'hygiène et de sécurité au travail, les mesures suivantes ont été prises :

- Mise en œuvre des directives édictées

par les Autorités béninoises dans le cadre de la lutte contre le COVID-19 ;

- Achat et installation des distributeurs de gels hydro alcooliques et d'un dispositif de lavage des mains dans les points stratégiques du siège et des représentations ;
- Achat et dotation de l'ensemble du personnel des masques et gel hydro alcooliques dans les bureaux ;
- Installation du dispositif de lavage de mains pour le personnel et tous les visiteurs ;
- Affichage des panneaux de consignes sanitaires à suivre pour éviter la contamination et la propagation du virus par les agents et les visiteurs.

Bien qu'au Bénin, le confinement total n'est pas appliqué, la Direction Générale, en prévoyant le cas extrême, a doté tous les cadres d'un router avec une connexion internet et a testé avec succès la possibilité de télétravail pour prévenir et assurer la continuité de l'activité en cas de confinement total. Ainsi, un plan de continuité des activités a été testé avec succès.

En ce qui concerne les activités opérationnelles, les projets en portefeuille sont suivis à distance par appel téléphonique et par correspondance. Les facturations se poursuivent normalement selon les échéances prédéfinies et les recouvrements s'en suivent. Les nouveaux

projets évalués sont soumis à l'analyse du comité d'évaluation et sont portés à l'approbation des administrateurs du comité de garantie.

Les sessions des organes de décision du FAGACE sont maintenues et se tiennent par visioconférence. A cet effet, trois (03) réunions de comités, dont un (01) comité de Garantie ont eu lieu par visioconférence. Les réunions du comité interne d'évaluation et la réunion de Comité de Garantie tenues au cours de la période par visioconférence ont permis d'approuver plusieurs projets et d'octroyer des lignes de garantie dont les montants cumulés se chiffrent 9,47 milliards de FCFA. Ceci démontre que les activités opérationnelles évoluent malgré le contexte du COVID-19.

Les prochaines réunions des instances sont programmées normalement et se tiendront par visioconférence aux dates prévues.

Le Fonds reste permanemment en alerte sur l'évolution de cette pandémie et suivra les consignes sanitaires prises par les autorités du pays siège et des représentations dans l'objectif d'assurer la continuité de ses activités et la sécurité de l'ensemble de son personnel.

ACTIF	2019	2018	VARIATIONS
Eléments	Montants		%
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRE</b>	15 099	14 632	3%
Valeurs en caisse	0	1	
<b>COMPTES ORDINAIRES CHEZ LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT</b>	6 760	3 967	70%
Banques et correspondants	6 760	3 967	
<b>AUTRES COMPTES DE DEPOT CHEZ LES ETS DE CREDIT</b>	8 339	10 663	-22%
Dépôts à Terme constitués	8 250	10 550	
Créances rattachées sur DAT constitués	89	113	
<b>OPERATION AVEC LA CLIENTELE</b>	947	934	1%
<b>CREDIT A LA CLIENTELE</b>	383	934	-59%
Autres crédits à court terme	11	44	
Crédits à Moyen et Long Terme	367	818	
Créances rattachées sur crédits MT et LT	5	72	
<b>COMPTES DE CREANCES EN SOUFFRANCE</b>	564	0	
Créances Impayées ou Immobilisées	564	0	
<b>OPERATIONS SUR TITRE ET OPERATIONS DIVERSES</b>	43 334	19 932	117%
<b>TITRES DE PLACEMENT</b>	2 603	1 853	40%
Obligations	2 563	1 829	
Créances rattachées /titres de placement	40	24	
<b>DEBITEURS DIVERS</b>	40 358	17 496	131%
Débiteurs divers	54 116	32 008	
Provision pour dépréciation	-13 758	-14 512	
Comptes de régularisation Actif	373	583	-36%
<b>COMPTE DE VALEURS IMMOBILISEES</b>	2 175	3 229	-33%
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	661	2 032	-67%
Titres de participation	360	360	
Titre d'investissement	467	2 311	
Provision pour dépréciation	-166	-639	
Dépôts et cautionnements	16	16	0%
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	1 498	1 180	27%
Immobilisation d'exploitation	7 026	6 497	
Amortissement des immobilisations et provisions	-5 528	-5 317	
<b>TOTAL</b>	<b>61 555</b>	<b>38 726</b>	<b>59%</b>

PASSIF	2019	2018	VARIATIONS
Eléments	Montants		%
<b>OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRE</b>	0	1 831	-100%
<b>COMPTES D'EMPRUNT ET AUTRES SOMMES DUES AUX ETS DE CREDIT</b>	0	1 831	-100%
Emprunts et Autres Emprunts	0	1 792	
Dettes rattachées sur emprunt à terme	0	39	
<b>COMPTES D'OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</b>	35	27	28%
<b>COMPTES DE LA CLIENTELE</b>	35	27	28%
Dépôts de garantie et autres dépôts reçus	35	27	
<b>COMPTES D'OPERATIONS SUR TITRE ET OPERATIONS DIVERSES</b>	2 305	2 476	-7%
Créditeurs divers	519	768	-32%
Créditeurs divers	519	768	
<b>COMPTES TRANSITOIRES ET D'ATTENTE</b>	1 786	1 707	5%
Comptes de régularisation Passif	1 786	1 707	
<b>COMPTES DE PROVISIONS, FONDS PROPRES ET ASSIMILES</b>	59 215	34 393	72%
Subvention et Autres Fonds Reçus	100	100	
Fonds de Bonification	100	100	
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>	2 969	3 246	-9%
Provisions pour charges de retraite	171	165	
Provisions pour risque d'exécution d'engagement par signature	2 005	2 371	
Autres provisions pour risques et charges	793	710	
<b>PRIMES LIEES AU CAPITAL ET RESERVES</b>	4 225	4 225	0%
Primes liées au capital	888	888	
Réserves	2 063	2 063	
Ecart de réévaluation	1 274	1 274	
<b>CAPITAL ET DOTATION</b>	58 327	33 327	75%
Capital	233 310	233 310	
Actionnaires ou associés	-174 983	-199 983	
Report à Nouveau	-6 505	-6 617	-2%
Résultat net	99	111	-11%
<b>TOTAL</b>	<b>61 555</b>	<b>38 726</b>	<b>59%</b>





PRODUITS		2019	2018	VARIATIONS
Eléments		Montants		%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		1 501	1 467	2%
Produits sur op. de trésorerie et op. Interbancaires		802	787	
Produits sur opérations avec la clientèle		68	68	
Produits sur titre et opérations Diverses		147	133	
Produits sur valeurs immobilisées		109	70	
Produits sur opérations de change		0	1	
Produits sur opérations du hors bilan		374	408	
<b>PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION</b>		39	0	-
Plus-value de cession		39	0	
<b>TOTAL 1</b>		1 540	1 467	5%
<b>Résultat D'exploitation Hors Amort et prov</b>		-502	-230	118%
<b>REPRISE D'AMORT, PROV ET RECUPERAT° SUR CREDITS SOUTEUX</b>		1 122	934	20%
Reprise de provision sur créances en souffrance		642	25	
Reprise de provision sur autre elets d'actif		0	0	
Reprise de provision pour risques et charges		427	523	
Reprise de provisions réglementées		53	386	
<b>TOTAL2</b>		1 122	934	20%
<b>Résultat D'exploitation</b>		-59	-167	-64%
<b>PROD EXCEPT ET PROFIT SUR EXO ANT</b>		158	303	-48%
Produits exceptionnels		148	110	
Profits sur exo antérieurs		10	193	
<b>TOTAL 3</b>		158	303	-48%
<b>Résultat Hors exploitation</b>		158	278	-43%
<b>Résultat Net</b>		99	111	-11%
<b>TOTAL</b>		2 820	2 704	4%

CHARGES		2019	2018	VARIATIONS
Eléments		Montants		%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		71	157	-55%
Charges sur Op Très et Op interbancaires		42	136	
Charges sur opération de change		0	0	
Charges sur Prestation services fin		30	21	
<b>ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS</b>		41	53	-22%
Achats		41	53	
<b>AUTRES CHGES EXTERNES ET CHGES DIVERSES D'EXPLOITATION</b>		796	651	22%
Services Extérieurs		105	102	
Autres Services Extérieurs		546	431	
Charges diverses d'exploitation		145	117	
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		1 134	837	36%
Salaires et traitements		956	763	
Charges Sociales		179	74	
<b>TOTAL 1</b>		2 042	1 698	20%
<b>DAT AUX AMORT, AUX PROV ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES</b>		679	871	-22%
Dotations aux Amortissements des Immobilisations		436	459	
Dotation aux provisions sur créances en souffrance		108	209	
Dotation aux provisions pour risques et charges		136	203	
<b>TOTAL 2</b>		679	871	-22%
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES ET PERTES SUR EXERCICES ANTERIEURS</b>		0	25	-100%
Pertes sur exercices antérieurs		0	25	
<b>TOTAL 3</b>		0	25	-100%
<b>TOTAL</b>		2 722	2 593	5%

# 2019

## Rapport annuel



**FAGACE**  
FONDS AFRICAIN DE GARANTIE ET  
DE COOPERATION ECONOMIQUE  
UNE INSTITUTION FINANCIERE AU SERVICE  
DU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE

01 B.P 2045 Cotonou (Bénin)  
Tél : (229) 21 30 03 76 / 21 30 08 77  
Fax: (229) 21 30 02 84  
E-mail: [courriel.fagace@le-fagace.org](mailto:courriel.fagace@le-fagace.org)